

La géographie dans les écoles normales et autres écoles spécialisées du Québec

Ludger Beauregard

Volume 3, numéro 5, 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020119ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020119ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beauregard, L. (1958). La géographie dans les écoles normales et autres écoles spécialisées du Québec. *Cahiers de géographie du Québec*, 3(5), 115–118.
<https://doi.org/10.7202/020119ar>

LA GÉOGRAPHIE DANS LES ÉCOLES NORMALES ET AUTRES ÉCOLES SPÉCIALISÉES DU QUÉBEC *

par

Ludger BEAUREGARD

*Professeur de géographie aux Hautes-Études commerciales (Montréal)
et aux Cours d'été de l'université Laval, Québec.*

Les responsables de ce congrès de professeurs de géographie m'ont demandé de vous parler de l'enseignement de la géographie dans les écoles normales et autres écoles spécialisées. J'aurai donc le plaisir de vous situer la place qu'occupe notre discipline dans les écoles normales laïques et religieuses de la province, dans nos grandes écoles de commerce, d'agriculture, de génie forestier et génie civil et enfin dans nos instituts de technologie.

Pour entrer directement dans le sujet, disons que la géographie figure dans tous les programmes d'école normale sous forme de méthodologie de l'enseignement ou de matière scolaire proprement dite. Pour l'obtention du brevet C, les normaliens doivent suivre 15 heures de méthodologie de même que pour l'obtention du brevet B : ce dernier certificat permet à ses détenteurs d'enseigner jusqu'en 9^e année. Au brevet A, le programme est plus chargé : 60 heures de géographie générale et 30 heures de méthodologie au long des 4 années du cours. Par exception, l'École normale Jacques-Cartier de Montréal offre un cours optionnel de 105 heures de géographie régionale aux élèves de 4^e année. Enfin, les bacheliers ès arts, qui préparent leur baccalauréat en pédagogie en un an, doivent étudier la méthodologie spéciale à l'enseignement de la géographie. Les détenteurs d'un brevet A ou d'un baccalauréat en pédagogie peuvent enseigner dans toutes les classes du niveau secondaire.

L'examen de ce programme nous invite immédiatement à nous interroger sur la portée des cours de méthodologie et de géographie donnés aux normaliens. Les leçons de méthodologie de l'enseignement de la géographie peuvent d'abord s'entendre de deux façons. Le cours de méthodologie se ramène dans plusieurs écoles normales à un simple exposé des recettes pour l'enseignement de la géographie avec ou sans démonstrations. C'est ainsi que les normaliens qui préparent le brevet C étudieront les notes méthodologiques écrites par Pierre Dagenais dans la *Méthodologie spéciale*, éditée par Roland Vinette. Pour les élèves des brevets A et B, le professeur utilisera parfois, comme complément aux notes précédentes, celles du Frère Léon, Ozouf ou Tulippe et même ses trucs personnels, résultat de son expérience. Voilà la teneur de ces leçons dites de méthodologie dans la plupart de nos écoles normales.

Toutefois on entend autrement ces cours de méthodologie dans certaines de ces écoles. Il s'agit là d'une série de leçons modèles données par le professeur

* Texte d'une communication présentée au Congrès provincial des professeurs de géographie tenu à Québec au début de juillet 1958.

et suivies de brefs commentaires méthodologiques. Les normaliens se trouvent ainsi à voir appliqués les divers procédés de l'enseignement de la géographie et même à revoir une partie du programme qu'ils auront à enseigner plus tard. Dans un tel contexte, le professeur pourra même demander à des élèves de donner le cours et à le faire suivre d'une discussion méthodologique. Par exemple, un élève du brevet B préparera une leçon sur le volcanisme à l'aide d'un film, un autre, une leçon sur les grandes formes de relief terrestre à l'aide d'images, un autre, une leçon sur l'occupation du sol à l'aide de cartes, etc.

Quelle que soit la façon de donner ces cours de méthodologie, nous soupçonnons immédiatement quelle faiblesse les menace. L'enseignement d'une méthodologie théorique présuppose la connaissance de la matière. Or, les professeurs d'écoles normales le savent par expérience, les normaliens qui préparent actuellement un brevet B ne connaissent pas grand-chose en géographie. La plupart n'ont pas étudié de géographie après leur 8^e année et s'avouent incapables d'enseigner un point du nouveau programme des 8^e ou 9^e même après des cours de méthodologie. Vous me direz peut-être que la situation va changer avec le temps et que les élèves qui entreront aux écoles normales en 1960 auront étudié la géographie générale et régionale en 8^e, 9^e, 10^e et 11^e. N'oublions pas toutefois que les écoles normales auront décerné, pendant plus de dix ans, des brevets B à des normaliens pas mieux préparés à l'enseignement de la géographie.

Par ailleurs, dans les écoles normales où l'on voudrait donner au cours de méthodologie une forme pratique (leçons types suivies d'une discussion technique), il faudrait trouver dans le personnel un professeur spécialisé dans cette branche. Un tel cours demande en effet du professeur beaucoup de savoir-faire mais aussi du savoir géographique. Le professeur doit être à l'aise avec le programme actuel du cours secondaire ; or plusieurs ne le sont pas et avouent préparer leurs leçons avec beaucoup de difficulté. En outre, un cours de méthodologie pratique et complet oblige le professeur à démontrer toutes les techniques de l'enseignement de la géographie et, si le bon usage du manuel et des images est relativement facile à montrer, l'analyse des cartes et la conduite d'une excursion ou d'une enquête le sont moins. Le professeur ne peut pas dire à ses élèves « faites ce que je dis » mais bien « faites ce que je fais ».

Outre la méthodologie, la géographie proprement dite figure au programme du brevet A des écoles normales. Le professeur doit donner 60 heures de géographie générale les deux premières années du cours, ce qui est l'équivalent du programme de géographie des Belles-Lettres et Rhétorique (université de Montréal). Comment ce cours est-il donné ? Le professeur utilise assez souvent un manuel français et fait un enseignement livresque parce qu'il ignore la géographie de son milieu, qui lui livrerait les exemples appropriés à ses leçons. D'autres professeurs emploient l'*Initiation à la géologie*, de Laverdière et Morin, qui a l'avantage d'apporter des exemples canadiens à des faits de géographie physique mais ce manuel est incomplet et la plupart le complètent par un manuel français. Enfin quelques professeurs sont en mesure de donner leur propre cours de géographie générale alimenté d'exemples pris chez nous parce qu'ils ont étudié la géographie dans un institut de géographie. J'ai recueilli un témoignage au

cours de la brève enquête que j'ai menée pour étoffer cette communication : il reflète peut-être une situation assez répandue. Du scolastique interrogé sur son cours de géographie physique cette année, j'ai obtenu cette réponse : « le professeur a commencé l'année par nous enseigner l'astronomie et ensuite il est passé à la géologie ». À vrai dire, le manque de manuels canadiens-français de géographie générale à ce niveau se fait terriblement sentir, ce qui explique que dans l'ensemble l'enseignement de ce programme laisse à désirer.

Bref, deux conclusions découlent de cet exposé :

1° les élèves arrivent à l'école normale assez souvent mal préparés pour suivre un cours de méthodologie spéciale en géographie ;

2° la plupart des professeurs d'école normale qui enseignent cette matière ne se disent pas spécialisés dans cette discipline et plusieurs avouent honnêtement leur embarras.

Pour améliorer cette situation déplorable, nous suggérons que les cours de géographie et de méthodologie au niveau des brevets B et A soient donnés par un professeur spécialisé comme c'est le cas pour les mathématiques et les sciences. Si toutes les écoles normales ne peuvent pas utiliser un tel professeur, que les cours soient dispensés par un institut de géographie comme c'est le cas dans les provinces anglaises de l'Ouest ou par une école normale mieux équipée. Nous croyons en outre que les écoles normales ou les instituts de géographie devraient préparer des professeurs spécialisés pour l'enseignement de cette matière au cours secondaire : les titulaires de 8^e ou 9^e année sont débordés par le nouveau programme et réclament eux-mêmes le partage des cours. En somme, il s'agit de rechercher plus de compétence pour élever le niveau des cours de géographie dispensés dans les écoles normales et les écoles secondaires.

Dans les écoles professionnelles, en général, la place de la géographie reste bien minime ; dans plusieurs de ces écoles, il n'en est même pas question. Ce sont les grandes écoles ou Facultés de commerce, qui admettent le plus de géographie dans leurs programmes. Par exemple, à l'École des Hautes Études commerciales de Montréal, la géographie figure au programme du baccalauréat en sciences commerciales et à celui de la licence. Jusqu'à maintenant, les élèves qui entreprenaient le cours de baccalauréat après la 12^e année n'avaient pas étudié de géographie depuis 3 ou 4 ans. En conséquence, les professeurs de géographie leur donnaient 60 heures de géographie générale, 120 heures de géographie régionale et 60 heures de géographie économique du Canada réparties sur 4 années d'études. Quand le nouveau programme d'études des écoles secondaires aura été appliqué intégralement, les élèves arriveront mieux préparés en géographie pour entreprendre leurs études en sciences commerciales et le programme sera probablement modifié à ce moment-là : il se ramènera à l'étude de la géographie générale, la géographie des grandes puissances économiques et la géographie économique du Canada. Au cours de la licence en sciences commerciales, la géographie économique est au programme des trois années d'études sous forme obligatoire en 1^e et 2^e et sous forme optionnelle en 3^e. Les professeurs de nos écoles de commerce sont pour la plupart des géographes professionnels, qui donnent des cours adaptés au niveau des élèves et à celui des études secondaires ou universitaires.

Les Facultés ou écoles d'agronomie, de génie forestier, minier ou civil laissent très peu de place à la géographie dans leurs programmes d'études. Nous savons par exemple qu'à l'École polytechnique de Montréal, une série de 15 cours sur la géographie des matières premières est seule à figurer au programme. La Faculté d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière annonce un cours de morphologie, qui ne semble pas régulièrement donné aux élèves. Aussi, nous devons l'avouer, nos agronomes ne sont pas calés en géomorphologie, science qui leur serait bien utile pour l'étude des sols, et nos ingénieurs manquent en général d'information géographique.

Enfin les instituts de technologie, qui ont dosé leur programme d'études techniques d'un certain nombre de matières culturelles, offrent à leurs élèves finissants 15 leçons de géographie industrielle. Le volume en usage a été écrit par un géographe de chez nous mais les professeurs en général n'ont pas de préparation spéciale à cet enseignement.

En somme, si nous avons souhaité tout à l'heure le relèvement des études de géographie dans les écoles normales, nous formulons le même vœu pour les autres écoles professionnelles. Un technicien, un agronome, un ingénieur dits cultivés ne peuvent pas ignorer la géographie, qui maintient des rapports assez étroits avec leur spécialité.
